



ZAN ZÉRO
ARTIFICIALISATION
NETTE

CHRONIQUES DU ZAN

ATELIER#3. Désartificialiser et renaturer les villes : un potentiel immense

Mercredi 1^{er} avril 2020

Par Frédéric Denhez pour L'Institut Paris Region



Coorganisé avec



PARTICIPANTS À L'ATELIER #3

INTRODUCTION

- **Marc Barra** et **Gwendoline Grandin**, écologues - ARB îdF, L'Institut Paris Region

INTERVENANTS

- **Guillaume Lemoine**, ingénieur écologue - Établissement public foncier Nord-Pas-de-Calais
- **Marie Verrot**, cheffe de projet Développement durable
- **Flore Gaignard**, directrice de projets
- **Fabrice Cabrejas**, directeur d'agence - Nexity
- **Sébastien Derieux**, chargé d'opérations - Agence de l'eau Seine-Normandie
- **Delphine Chalumeau**, chargée de projets et développement - Centre d'Écologie urbaine de Montréal
- **Xavier Marié**, directeur - Sol Paysage

ANIMATION

- **Frédéric Denhez**, journaliste spécialiste de l'environnement

Désartificialiser et renaturer les villes : un potentiel immense

© Frédéric Denhez/ L'Institut Paris Region

La troisième déclinaison des ateliers que L'Institut Paris Region consacre depuis le mois de janvier au Zéro artificialisation nette (ZAN) a innové : elle s'est tenue à domicile, via l'internet. Chacun dans son salon, les neuf intervenants ont développé leur point de vue sur la « renaturation ». Un autre mot assez méconnu, comme désartificialisation et densification, qui est pourtant un des piliers du ZAN. En effet, l'atteinte d'un solde « net » ne peut s'entendre que si des espaces artificialisés reviennent à l'état de nature. Comment y parvenir ? Les débats ont duré 2 h 40 « devant » près de 300 personnes, un record ! La question, manifestement, intéresse, sans doute parce qu'elle va puiser à l'idée que chacun de nous se fait de la nature.

Marc Barra est écologue à l'Agence régionale de la biodiversité (ARB). Il tente de définir les choses clairement. Renaturer, c'est d'abord une politique en soi, au-delà même du ZAN, pour tenter de reconquérir la biodiversité, et lutter contre le changement climatique. « *Ce serait prétentieux de définir ce que c'est exactement, car il y a eu des centaines de débats sur le sujet* », rappelle-t-il. « *Disons qu'on peut la définir [la renaturation] comme la reconquête de lieux qui ont été dégradés par les activités humaines... Dans la renaturation, il y a l'idée de réparer la nature.* » Tout dépend du niveau de dégradation. M. Barra en voit trois : quand il est élevé, dès lors qu'il s'agit pour réparer de créer ou recréer des méandres ou changer le profil d'une rivière, on est dans le génie civil, c'est lourd et très coûteux ; quand l'objectif est moins ambitieux, parce que la dégradation est moindre, on peut faire du génie écologique, c'est-à-dire agir par et pour le vivant, en laissant la biodiversité faire les choses après lui avoir préparé le terrain, comme lors du réaménagement d'une berge ; enfin, on peut aussi laisser faire la nature, utiliser des espèces ingénieuses telles que les fourmis ou les plantes. Marc Barra nous montre des images d'une piste d'un aéroport désaffecté à Francfort, que l'on a du mal à discerner sous la flore. On peut aussi évoquer les terrils, dans le Nord et le Pas-de-Calais. « *C'est un moyen de plus en plus plébiscité par les écologues car c'est quasiment gratuit.* » Renaturer au mieux consisterait donc à attendre que ça se passe.

Laisser du temps à la nature

En milieu urbain, où les besoins sont énormes, le problème est un peu différent. « *La première chose, c'est d'ouvrir le macadam, pour essayer de revenir à des sols vivants, à la pleine terre. Tout part de là, en ville. Or, le laboratoire Sols et Environnement de l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (ENSAIA) de Vandœuvre-lès-Nancy a montré qu'un sol reconstitué, un technosol, mettait entre 7 à 10 ans pour retrouver des fonctionnalités écologiques similaires à celles d'un sol naturel.* » Similaires, ce qui veut dire du même ordre : un sol reconstitué n'est pas un sol vivant qui a mis quelques centaines ou milliers d'années à se constituer. Attendre que ça se passe peut donc prendre du temps. « *Quant aux arbres, attention !* » nous alerte Marc Barra. « *Il ne suffit pas de planter ! Il faut choisir les bonnes espèces, locales si possible, et pas qu'ornementales !* » Bref, renaturer exige du savoir-faire, une adaptation aux contingences locales et, encore une fois, de ne pas se précipiter.

Pas étonnant que cela coûte. D'après France Stratégie, un organisme d'expertise et d'analyse prospective attaché au Premier ministre, il en coûterait en milieu urbain entre 100 et 400 euros le mètre carré hors coût de démolition. Sans préjuger de ce qu'il adviendra : nul n'est capable de modéliser ce

que la nature fera de la place qu'on lui aura à nouveau allouée. Le vivant est imprévisible, mais comme le dit Marc Barra, « *ce sont de toute façon des mesures sans regret car même si ça ne correspond pas à ce qu'on voulait au départ, ça ne pourra jamais être pire que l'existant étanchéifié,* » le béton et le macadam.

Renaturer... sans détruire

Sauf, si l'on s'est contenté de faire de la fausse renaturation, laquelle est selon lui illustrée par ces plantations sur des espaces hors sols, toitures et murs végétalisés par exemple, et tous ces paysages en pots à but ornemental et décoratif. On peut ranger dans cette description les arbres plantés en ville qui le sont souvent... dans des grands bacs enterrés, dont les racines sont empêchées de sortir par un film spécial... La pleine terre « *C'est un savoir-faire, la renaturation. Les entreprises de paysages ne sont pas encore équipées pour la conduire comme il faut.* » Enfin, il y a aussi de la renaturation qui rime avec destruction : lorsqu'on décape des terres agricoles pour faire des espaces verts tout neufs, ailleurs, « *on ne fait que déplacer des impacts. Il faut toujours faire avec les matériaux en place, sinon, à quoi ça sert ! ?* »

À faire joli. Du côté de la région Île-de-France, L'Institut Paris Région dispose de quelques données. Le MOS (mode d'occupation des sols) a montré qu'entre 2012 et 2017, 250 ha ont été renaturés en moyenne chaque année, en majorité des carrières et des berges. Pour les premières, cela dit, il y a obligation de remise en état, on ne peut donc pas les intégrer à la renaturation. Le chiffre total est en conséquence à réduire, d'autant qu'il mélange des « reconquêtes » réelles, comme des berges et des parkings à nouveau rendus à la végétation, à d'autres sans bénéfices écologiques, ainsi, ces terrains vagues transformés en plantations mono variétales d'arbres. « *On voit là qu'il y a un problème de définition, lié à celle des espaces naturels agricoles et forestiers [voir atelier n° 1]. En principe, une renaturation devrait toujours générer un bénéfice écologique.* » Lequel peut se mesurer facilement à l'aide des indicateurs classiques de biodiversité (en gros, on fait des relevés d'espèces et d'habitats), déjà intégrés dans certains dispositifs tels que les atlas de biodiversité communale (ABC). « *Connaître la qualité écologique permet de distinguer les espaces imperméabilisés à renaturer en priorité, et, à l'inverse, les espaces en pleine terre à protéger en priorité.* »

Parkings, gymnases et friches

En Île-de-France, les besoins sont énormes, en particulier en petite couronne banlieusarde où le foncier est rare et cher. Or, la place manque, alors qu'il s'agit en plus d'apporter de la nature aux gens là où ils vivent, de créer ou recréer des espaces de nature pour renforcer le réseau des trames vertes et bleues, d'aménager des zones d'expansion de crues et de récupération des eaux de pluie, et *in fine* de rafraîchir les villes pour les adapter au changement climatique.

Pourtant, sur le papier, le vivier est immense. Urbaniste à l'Institut Paris Région, Karim Ben Meriem nous l'avait rappelé lors du second atelier, il y a environ 6 600 ha de délaissés de part et d'autre de la voirie francilienne. « *C'est bien, mais en fait c'est assez peu utilisable* », corrige Marc Barra, qui se met à rêver en parlant : « *En fait ce sont les routes qu'il faudrait renaturer, pas les délaissés...* » Trouver des routes peu fréquentées, qu'on pourrait retirer au réseau viaire pour les redonner à la nature et, ou, aux circulations douces. On peut toujours rêver. « *Il y a aussi 6 000 ha de carrières. Pour le ZAN, il faut regarder ailleurs, chercher d'autres espaces. Il y a par exemple les berges (460 km seraient renaturables d'après nos calculs), et les friches [les terrains vagues reconquis par la nature] : on en a perdu près de la moitié en quarante ans, or, certaines friches abritent une richesse spécifique supérieure à celle des parcs et jardins.* » Les friches, qui, longtemps, sont restées un impensé de la réflexion urbanistique. On considère mal ces « tiers lieux », alors on ne veut même pas les connaître,

les étudier, les laisser vivre. Il faut qu'elles servent. « *Il existe pourtant des guides d'évaluation des friches qui sont là pour permettre de choisir, selon des critères écologiques, celles que l'on garde, et celles que l'on réaménage.* » Marc Barra a trouvé un autre gisement dans... les équipements sportifs, auxquels personne ne pense car ils constituent selon lui un sujet tabou. Impensable d'imaginer transformer les abords des gymnases et terrains de foot en espaces mellifères ou humides. « *Or, le potentiel est gigantesque car ils couvrent 28 000 ha !* ». À cela on peut rajouter les parkings. En théorie, mais en théorie, tout est toujours possible, il y a 818 ha de parkings rien que sur Paris.

Tout est possible. Encore faut-il que les outils réglementaires participent à cette renaturation. La fameuse séquence ERC, qui fera l'objet de l'atelier numéro 4, est taillée pour réduire et compenser les effets d'un aménagement par la renaturation. Il y a aussi la fiscalité, comme la modulation de la taxe d'aménagement, imaginée par France Stratégie. « *Et pourquoi ne pas créer dans les documents d'urbanisme un nouveau classement de « zones à renaturer » en plus des autres ! ?* » En tout état de cause, Marc Barra en est sûr, il faut imposer un coefficient de pleine terre (reste à définir celle-ci précisément, car elle varie beaucoup d'un document d'urbanisme à l'autre en fonction de la réalité locale et du degré de contrainte que la commune souhaite imposer) pour limiter les pertes de nature. De façon à ce qu'on pense l'inévitable et nécessaire densification de la région « *non seulement en ce qu'elle est acceptable pour la population, mais aussi en densité acceptable pour la nature !* » les deux étant intimement liés.

Démarches volontaires et UV

Elle aussi écologue à l'ARB Île-de-France, Gwendoline Grandin a fait un petit tour de France de la renaturation. En commençant par l'Île-de-France. À Bonnelles, dans le sud des Yvelines, du côté de la forêt de Rambouillet, dix-huit hectares étaient menacés par un projet de golf. « *Le Parc naturel régional de la Haute vallée de Chevreuse a aidé la ville à classer toute la surface en réserve naturelle volontaire,* » laquelle est devenue en 2016 la réserve régionale des étangs de Bonnelles. À l'opposé géographique, la commune d'Épinay-sur-Seine, située dans le département de Seine-Saint-Denis. Dans ce milieu urbain très dense, la collectivité disposait d'une réserve foncière d'1,5 ha pour un projet d'aménagement. « *Elle a finalement préféré créer un réservoir de biodiversité et un îlot de fraîcheur, en changeant le PLU de façon à faire passer cet espace d'un zonage AU (À Urbaniser) en « zone urbaine verte et paysagère [zonage UV] » qui permet de maintenir le caractère naturel du site.* Toujours dans le 93, à Sevran, le site de l'usine Kodak était fermé depuis 1995 et affichait un niveau élevé d'imperméabilisation et de pollution. Après travaux de remise en état, la collectivité a pu acheter le terrain en 2003 pour en faire... un terrain d'études de ce qu'est une restauration passive. Désormais, on y laisse les choses pousser, dans le cadre d'un programme Nature 2050 (conçu par la CDC Biodiversité). Les treize hectares sont ouverts au public. À Sarcelles, c'est à l'eau que l'on a pensé : « *Le syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique Croult et Petit-Rosne, a retiré une portion de route pour remettre à jour la rivière, dans le but de recréer des milieux naturels fonctionnels, et notamment une zone d'expansion de crues.* » Une route retirée à la circulation et rendue à la nature, Marc Barra est heureux !

Quittons la région francilienne pour les Pays de la Loire et la commune de Saint-Nicolas-de-Redon qui a œuvré dans le même objectif que Sarcelles. « *Le département a racheté un site industriel abandonné, Le Transformateur, qui était soumis à des inondations, au titre de sa compétence Espace naturel sensible (ENS) pour en faire une zone d'expansion de crues. L'originalité est que le projet a été conçu avec une école du paysage et des habitants constitués en association.* » L'autre originalité est que l'excavation a été très limitée : des tranchées par-ci, des trous par-là, l'idée est de laisser la végétation faire sa vie, de lui faciliter les choses, en lui offrant par exemple de coloniser les tas de matériaux libérés par l'excavation. « *C'est un peu un espace exploratoire, on compte sur le végétal pour fissurer et*

soulever le bitume. » Au sud, à Avignon, la ville a transformé en bandes prairiales les parkings qui l'entouraient d'une seconde enceinte, au pied de la véritable, afin de diminuer localement sa température. On est dans le cas présent un peu à la limite de la renaturation, car si l'effet rafraîchissant est mesurable, l'observateur a l'impression d'être sur un espace vert traditionnel, paysager.

Enfin, à Strasbourg, comme à Saint-Nicolas-de-Redon, la renaturation est sociale. La ville demande aux gens ce qu'ils en pensent. *« C'est l'opération Strasbourg ça pousse. Sur une plateforme communale, les citoyens font part de leurs projets de désimperméabilisation, qui sont instruits par les services de la ville et si c'est faisable, les services techniques retirent le bitume, et les citoyens se débrouillent ensuite. »* Une idée déjà à l'œuvre, car ces *« permis de végétaliser »*, comme les appelle l'administration, se développent dans beaucoup de villes.

La renaturation, un moyen social

Une idée travaillée depuis des années de l'autre côté de l'Atlantique, Delphine Chalumeau est chargée de projets et développement au Centre d'écologie urbaine de Montréal. Elle s'occupe en particulier de l'initiative *« Sous les pavés »*. Selon elle, la renaturation est avant tout un moyen de servir les gens. *« On s'intéresse à bâtir des villes à échelle humaine, démocratiques, inclusives, actives, écologiques, en accord avec les principes du développement durable de notre époque. Cela fait qu'on travaille sur les questions d'urbanisme, de transport, en mettant toujours l'habitant, le citoyen au cœur des démarches de planification. Nous, on n'est pas des écologues, on fait des sciences sociales. »* Sous les pavés s'est inspiré de réalisations américaines et canadiennes anglophones. Le principe est d'engager les citoyens, quels qu'ils soient, dans l'aménagement d'un site, à la main, tous ensemble. La nature est un prétexte pour considérer les gens et les réunir. *« Chaque site fait 150 m², sinon, ce n'est pas faisable. En une demi-journée, les habitants doivent pouvoir déparer et planter. »*

Madame Chalumeau n'arrive pas avec un projet tout fait, c'est tout le contraire : *« On leur propose de faire un exercice de vision : qu'est-ce qu'ils veulent pour leur quartier ? C'est, disons, un processus d'urbanisme participatif. On les écoute, on leur demande ce qu'ils aiment, ce qu'ils veulent, on va les chercher sur leurs besoins, et puis on travaille avec un architecte de paysage pour mettre en forme tout cela, et ensuite on passe à l'action. »* Le programme a pour but de donner la parole à celles et ceux qu'on ne voit jamais dans les réunions publiques. Pour cela, il s'agit d'adapter le discours, de prendre le temps d'expliquer les choses différemment auprès de populations très différentes. La nature n'est pas la même chose pour un *« autochtone »*, un Québécois, un immigré du Bangladesh ou une personne en fauteuil, entre un cadre aisé et un pauvre qui mange mal. *« Il ne suffit pas de publier quelque chose dans le journal, il faut aller voir. Nous, on veut agir là où il y a des besoins, et là où il serait le plus facile de faire participer les personnes. »* En général, les gens réclament tous la même chose : du beau, agréable, de l'ombre.

Déparer, faire un potager, et après ?

Les sites sont identifiés selon des critères sociaux, grâce au réseau des Organisations à but non lucratif (OBNL, l'équivalent de nos associations loi 1901), des bailleurs et des mairies. *« On se base aussi sur les cartographies de l'effet îlot de chaleur urbain (ICU), sur les infrastructures souterraines (le gaz, le métro etc.) et le déneigement. Chez nous, il faut garder de grandes surfaces sur lesquelles pousser la neige ! »* Terrain identifié, une fois certaine qu'elle peut y réaliser un projet, Madame Chalumeau réclame aux autorités et aux bailleurs les autorisations nécessaires. C'est en toute fin seulement qu'elle va voir les résidents. *« On mobilise les usagers, les habitants, les voisins, les commerçants, sous forme d'ateliers, de kiosques. On ne leur propose pas de choisir la couleur des tulipes, car on n'arriverait jamais à un consensus, on leur demande plutôt d'imaginer différemment le parking qu'ils ont devant*

chez eux. » Une aire de jeux pour les enfants ? Un skatepark ? Une promenade pour les plus âgés ? Une surface sportive ? La tendance est à l'agriculture urbaine, le potager de quartier et la cuisine collective qui va avec. Elle est aussi à la végétalisation des toits, qui, au Québec sont plats et suffisamment solides pour supporter la neige. On peut y planter des potagers sans crainte.

Onze projets ont déjà été réalisés, deux sont prévus au cours de l'année 2020 à Québec. Delphine Chalumeau nous alerte : « *L'entretien, c'est le nerf de la guerre, c'est pour cela qu'on propose toujours un plan d'entretien, qui n'est pas toujours pris en charge.* » Les mérites sociaux du dépavage, de la déminéralisation de petites surfaces urbaines, peuvent être réduits s'il n'y a pas d'argent pour les entretenir.

Hameaux et jardins suspendus

Une question que se pose aussi Nexity, premier groupe immobilier français « *Nous faisons aussi de la gestion, de l'entretien. Mais tout dépend sur combien de temps nous restons syndics, et des volontés des copropriétaires. Souvent, on propose la prise en charge de l'espace de nature la première année,* » et ensuite c'est à la bonne volonté des syndics suivants, explique Marie Verrot, cheffe de projet développement durable à la direction RSE du groupe. Elle avoue que le ZAN, et son objectif de renaturation, peut sembler contradictoire pour une entreprise qui doit produire des logements. Sept millions d'habitants et 6 millions de ménages en plus en France d'ici 2040, soit 400 000 nouveaux logements à construire chaque année. D'autre part, rappelle Madame Verrot, « *la vacance à elle seule ne pourra suffire : même si on en valorisait 80 % - et encore, il y a des freins administratifs et juridiques, on gagnerait 2,5 années d'artificialisation.* » Conclusion, il faut construire, densifier, renouveler. Et anticiper : « *le ZAN n'est qu'un objectif dans un plan. Il y aura à un moment un durcissement dans ce sens. Nous, on anticipe la réglementation, en développant de nouvelles offres ayant un impact moins important, de nouvelles formes de logements plus petits.* » En ayant à l'esprit que les Français sont un tantinet contradictoires. Beaucoup veulent de la naturalité et un logement individuel. Le modèle du pavillon clos de mur. Or, c'est celui-là qui consomme le plus de surfaces agricoles. « *Cela nous interroge, car finalement, qu'est-ce que les gens recherchent dans l'habitat individuel que l'on peut mettre dans du collectif ?* » Bonne question. À laquelle le groupe Nexity tente de répondre en partenariat avec l'association Humanité & Biodiversité. « *On en est au début de nos réflexions, mais on a déjà des éléments de réponse : puisque les gens nous disent que la proximité avec la nature, c'est par exemple accéder à son propre jardin, on se dit que la réponse est peut-être d'intégrer la nature dans et autour des immeubles.* »

À Aubervilliers, par exemple, le bâtiment Emblématik intègre quatre jardins suspendus collectifs à disposition des occupants des 119 logements livrés en 2019. Un joli geste architectural sur 18 étages. « *Mais attention, les terrasses plantées ne doivent pas être l'unique solution. Il faut encore des espaces ouverts !* » Qui sont, dans le calcul économique, du foncier perdu, reconnaît Madame Verrot. » Autre réalisation, l'aménagement de la porte de Montreuil. « *On a gagné le concours en septembre dernier, on est en train de travailler sur le foncier. Sur près de 6 hectares, on va créer une place piétonne, avec un marché aux puces dans une grande halle, plus 6 grands immeubles de bureaux. Le problème pour mettre de la nature, c'est la taille des parcelles, qui sont très étroites - 8 m de large. Alors on a choisi de ne pas construire 1 000 m² sur le projet initial, pour laisser de la place.* » Autre exemple à Asnières-sur-Seine, sur un ancien site de PSA. Nexity a travaillé avec l'agence de l'eau Seine-Normandie pour désimperméabiliser et renaturer, et ainsi faciliter l'écoulement de l'eau de pluie, via notamment un parc d'1,5 ha réalisé au milieu de 500 logements neufs.

Le projet Prélude, livré en 2017 à Blanquefort, au nord de Bordeaux, a selon elle marqué un tournant. Nexity y a vendu des parcelles au sein d'un vaste domaine paysager, libre aux acquéreurs de trouver les constructeurs. « *On a fait comprendre aux constructeurs de maisons individuelles qu'il ne fallait plus*

planter la maison au milieu de la parcelle... Ça nous a permis ensuite de proposer des maisons en alignement de façade en R +1, comme dans un hameau, avec un esprit village. En fait, c'est une compacité travaillée, pour dégager des espaces selon le principe un espace, un usage, une fonction. » Il y a une placette pour le ramassage des ordures ménagères, des boîtes postales mutualisées, les espaces verts et les arbres remarquables existants ont été conservés.

Un sujet nouveau pour les aménageurs

La démarche est nouvelle, on n'ose pas dire révolutionnaire. Le groupe a lancé une sorte d'audit interne. *« On s'est aperçu que les espaces végétalisés que l'on concevait étaient souvent plantés d'espèces exotiques, avec un traitement paysager assez limité. Du coup on a développé un cahier de préconisations techniques minimales, mais on peut buter, techniquement, sur un manque d'anticipation. On est maître d'ouvrage, il n'y a pas de raisons que ça ne fonctionne pas, mais c'est difficile car [avec la renaturation] on doit réfléchir à d'autres échelles, à une intégration territoriale. »* Et sociale, car comme l'a montré le témoignage de Madame Chalumeau, on ne peut plaquer une conception de la nature sur un projet d'habitations sans réfléchir à deux fois à ce dont les gens peuvent avoir envie. Marie Verrot reconnaît humblement que son entreprise n'en est qu'au début. *« Il y a une acculturation à faire, la prise de conscience est venue de la direction générale il y a environ deux ans. Une gouvernance interne [un groupe de 15 personnes, ainsi que des personnes extérieures à l'entreprise] est en train d'être constituée autour de la renaturation pour structurer les réponses du groupe sur le sujet. »*

En interne, Nexity a créé une boîte à idées pour aider à réaliser les meilleures idées. *« Concevoir la ville résiliente sur des fonciers artificialisés et fortement imperméabilisés, »* tel est le défi. Par ce programme du nom de Natur'City, Nexity se donne pour objectif de réduire l'effet d'îlot de chaleur urbain en gagnant en perméabilité, en gagnant de la pleine terre. À écouter Madame Verrot, le ZAN et la densification ne sont pas si contradictoires que cela, car pour un promoteur, l'équation serait même assez simple : *« Plus on étale, plus ça coûte en réseau. Plus on rationalise, plus on construit en hauteur, plus on densifie de manière raisonnée, moins ça coûte. »* Qui sait, renaturer pourrait même s'avérer un argument de vente précieux pour les futurs acheteurs de logements neufs.

Le bonheur des friches

Ce qui nous ramène à l'essence même de la renaturation. Tout est relatif en la matière. L'essentiel, on l'a compris, est qu'il y ait un plus écologique. Mais qu'est-ce qui est mieux, entre un parking planté d'espèces locales d'arbres en pleine terre, et un parc urbain immense mais aussi vert qu'un golf ? Seul l'audit naturaliste tranchera... selon les critères que l'on aura retenus. Chacun voit la bonne renaturation à sa porte. Il y aurait même débat entre la biodiversité visible et invisible. Le plus important, disent certains, c'est la qualité des sols, non, c'est la nature que l'on voit, répondent d'autres !

Guillaume Lemoine défend la seconde approche. Référent biodiversité et ingénierie écologique à l'Établissement public foncier (EPF) Nord-Pas-de-Calais, il est catégorique : *« Réintéressons-nous à ce que disent les biologistes ! »* Et qu'est-ce qu'ils nous disent ? *« Que la nature commence sur une friche industrielle, sur un terri! Elle n'a pas besoin de nous. Alors, une renaturation comme on l'entend, cela peut être très brutal, très destructeur. Et l'on s'appuie à chaque fois sur « une remise en état » qui veut dire quoi ? Où est l'état zéro ? »* M. Lemoine s'appuie sur son expérience des friches. Industrielles, urbaines, ferroviaires, commerciales, elles n'ont a priori rien pour plaire au naturaliste qu'il est. Sols altérés, remblais minéraux, ballasts, métaux lourds : mais qu'est-ce qu'on peut bien trouver là-dedans ? Quiconque a, comme l'auteur de ces lignes, randonné sur les terrils et joué dans des terrains vagues a la réponse... *« Les gens considèrent que la valeur initiale d'une friche est proche de zéro, sauf qu'il*

y a des végétations et des habitats, dessus. Pourquoi ? Justement parce qu'il y a de grosses contraintes liées au substrat minéral et sec : voilà pourquoi on se retrouve souvent avec une faune et une flore que l'on appelle xérothermophiles, parce qu'elles trouvent sur les friches le terrain sec et chaud qui leur convient. » La friche, comme le causse, le coteau calcaire ou la lande acide, avec ses crapauds calamite, ses lézards des murailles et ses pouillots fitis. Autrement, dit, « *renaturer une friche ça ne veut vraiment rien dire, car la friche est en soi un objet de nature. »* Si l'on admet que la renaturation est la restauration des fonctions écologiques, le cycle de l'eau et le cycle de la matière organique par exemple, dès lors que des plantes poussent et que de l'eau s'écoule, pourquoi s'embêter à décaper pour « renaturer » ?

Pour Guillaume Lemoine, seule la démarche naturaliste compte. Il faut voir, repérer, nommer, dénombrer les espèces présentes. « *Il y a le sol, certes, mais il faut d'abord avoir une logique d'inventaire* » : qu'est-ce qu'il y a, ici ? Si jamais il y a des espèces patrimoniales et protégées, tant mieux, cela oblige à préserver le site, par respect de la loi. « *Mais s'il n'y en a pas, et si le site n'a pas grand intérêt écologique, mais qu'il en a un pour d'autres usages, alors on détruit et on refait.* » Autrement, qu'on laisse faire la nature ! « *Ce sont quand même des espaces artificialisés qui sont là souvent depuis très longtemps, pourquoi y toucher systématiquement ?* » Il faut les regarder, les analyser selon des indicateurs socio-économiques et écologiques pertinents. Qui entrent dans une équation complexe où l'on retrouve la variable compensation : « *c'est une autre démarche, intelligente, considérer les friches comme des réservoirs de compensation, ce qui en augmentera la valeur écologique.* »

Recycler ou rentrer ?

Dans les projets que l'EPF Nord-Pas-de-Calais a portés les inventaires sont systématiques, les boisements et les sols sont conservés. Après... c'est à la bonne volonté de l'aménageur. On retrouve l'interrogation de Mesdames Chalumeau et Verrot. « *On espère qu'il garde tout cela, que la biodiversité soit un argument vis-à-vis de ses clients.* » À Arras, dans le Pas-de-Calais, une ancienne maison de retraite a été transformée en habitations. L'EPF a conservé les cèdres, les érables, les pins. Ailleurs, des blockhaus ont été réaménagés pour en faire des grottes à chauve-souris. L'EPF maintient le passé d'un site, il n'a pas de prise sur son avenir. « *On peut quand même faire une ORE [Obligation réelle environnementale, inscrit dans la loi de 2016], qui permet, avec un contrat sous-seing privé, de rajouter des servitudes environnementales, sans avoir un classement administratif. Cela permet d'éviter que la friche ne change en cas de cession ou d'un changement de maire.* » Recycleur d'espaces, Guillaume Lemoine est un naturaliste passionné : il est fier d'avoir participé récemment à une translocation d'araignées.

Renaturer les sols, d'abord ?

Xavier Marié voit la renaturation d'une manière différente. Directeur du bureau d'études Sol et paysage, il est plutôt heureux d'avoir pu reconstituer des sols fonctionnels à partir de résidus de déblais. « *Les sols, c'est notre patrimoine, notre mémoire. Nos villes ont toutes gardé dans les sols le passé industriel qui a fait leur richesse. Préserver les sols est donc essentiel.* » La renaturation, Xavier Marié, la conçoit d'abord comme l'abandon d'un modèle, celui de la prédation des sols. « *On a construit notre richesse sur la destruction des terres agricoles, qui a asservi autant les gens que la nature, il faut changer cela.* » Partant du constat que lorsqu'on achète du foncier, on paie une histoire, une bonne renaturation doit permettre d'en retrouver l'origine. « *Par exemple sur la presqu'île de Caen, sur laquelle on travaille, on s'est aperçu qu'avant l'industrie, c'était des prairies humides. Donc, renaturer, c'est revenir à deux mètres plus bas, là où se trouvaient les prairies humides. On va donc enlever le remblai, amener des*

terres de substitution, et recréer un sol fonctionnel qui sera en lien avec le sous-sol originel. » Une bonne stratégie selon Xavier Marié, car elle est selon lui celle de la vérité.

« On connaît les sols naturels de référence. On analyse sur place les sols d'un site à réaménager. À partir de cette comparaison, on peut qualifier un état d'origine. C'est seulement à partir de là qu'on peut envisager une renaturation. Voire, la création de nouveaux sols. Des couches successives de remblais et de terres importées, avec tout au-dessus, du compost de déchets verts, et l'on active le tout par les racines d'arbres et donc, les mycorhizes [associations symbiotiques entre racines et champignons]. Xavier Marié aimerait pouvoir généraliser cette approche, il défend pour cela l'idée de la mise en place d'une économie circulaire des sols, d'une bourse des sols à l'échelle de la région ! Ainsi pourrait-on s'échanger des sols selon les ressources et les besoins, aucun ne finirait plus en décharge, et l'on recréerait des sols fonctionnels partout. Mais si cela devait se généraliser, quels seraient demain les sols de référence ?

Faciliter la vie de la pluie

Des sols qui auraient un rapport intime avec l'eau. C'est un des credo des agences de l'eau. *« On finance de nouveaux espaces verts, des modifications de bordures, tout ce qui permet aux eaux pluviales de ruisseler vers les espaces verts, des cours d'école rendus perméables l'eau ou même des arbres de rue : le but est que l'eau de pluie n'aille plus dans les réseaux d'eau pluviale, mais qu'elle s'infilte le plus vite possible vers les sous-sols »,* explique Sébastien Derieux, chargé d'opérations à l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Comme ses quatre consœurs des cinq autres bassins-versants de la métropole, l'agence s'intéresse de plus en plus aux questions de biodiversité et des sols. Un sol de qualité, travaillé par une biodiversité riche et diversifiée, c'est une éponge à eau, un tampon entre le ciel et la ville, un raccourci vers les nappes phréatiques.

L'agence finance donc, s'il y a amélioration de la circulation de l'eau de pluie. *« On regarde l'emprise du projet, et on regarde la situation avant, quand l'eau de pluie finissait sa course dans un à-valoir. Ce qui nous intéresse ce sont les petites pluies, c'est 650 mm par an. En les récupérant, on gère 80 % des pluies annuelles. On finance ensuite au mètre carré, selon le volume d'eau évité. »* Le calcul est plus complexe que cela, mais tel en est l'esprit : *« Il faut que le projet d'aménagement communique avec le ciel, sinon il n'est pas éligible. »*

Un esprit révolutionnaire, car auparavant, la gestion des eaux pluviales reposait sur des ouvrages enterrés que l'agence finançait. Or, les abats d'eau brutaux qui se multiplient, à la faveur du changement climatique, en démontrent chaque année l'inadaptation ponctuelle : il faudrait les changer pour aborder des volumes qui tombent d'un coup. Trop coûteux *« En réalité, ce type d'ouvrages ne fonctionne pas très bien, car avec eux, on stocke et après on régule, et quand on ne peut pas, on renvoie ensuite dans le milieu naturel. Et puis, les ouvrages enterrés sont très vite oubliés, ils sont mal entretenus, et parfois, les eaux usées se retrouvent branchées dessus. Alors que si l'on infiltre directement à la parcelle, on favorise directement la biodiversité, »* et on a une eau qui sera en grande partie épurée naturellement avant de gagner la nappe ou la rivière. En réseau unitaire, c'est pire, car lorsqu'il pleut, ça ruisselle jusqu'aux avaloirs, les eaux pluviales se mélangent alors aux eaux usées, et ça déborde ensuite via les déversoirs d'orage vers les milieux naturels. De l'eau polluée.

Ces infrastructures naturelles nouvelles, on l'a compris, ne peuvent retenir que les petites pluies, qui constituent la majorité d'entre elles. Pour les autres, les pluies décennales et vingtennales, l'agence continue de financer des ouvrages enterrés. Tout en les regardant désormais comme les relais des ouvrages naturels. Une fois qu'ils sont saturés, ces derniers peuvent se délester dans les ouvrages enterrés. *« En fait, les ouvrages naturels sont conçus pour se vider normalement au bout de vingt-quatre heures, car ils sont faits pour les pluies normales, celles qui tombent quotidiennement. »*

Encore faut-il qu'ils soient entretenus, même a minima. On en revient toujours au même. Une fois qu'ils ont été réalisés, financés, il faut des budgets pour en assurer le fonctionnement pérenne. Des budgets alloués par des élus et des techniciens qui comprennent l'intérêt de rendre l'eau visible dans la ville. Car cela se résume finalement à cela : un ouvrage naturel rend l'eau présente chaque jour, même quand il ne pleut plus. Cela peut paraître « sale », la preuve d'une mauvaise gestion, d'une conception fort peu orthodoxe de la ville. Pour expliquer que le temps des tuyaux en béton est un peu passé, pour montrer que les pluies sont désormais gérées à la source plutôt que d'être évacuées le plus vite possible, l'agence organise des classes d'eau. Une manière de joindre l'utile à l'agréable : en facilitant la vie de la pluie, on fait de l'écologie sans le savoir, on renature sans y penser.